

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 02 FEVRIER 2022 en Visioconférence

Etaient présents ;

Les représentants des 43 clubs suivant : ARBOUANS, ARCEY, ASNANS, AUXERRE ,, AUXONNE, BEAUJEU ET QUITTEUR, BELFORT 1^{ere}, BELFORT Lion , BELFORT Savoureuse, BESANCON Arc Club, BLENEAU, BRIENON sur armançon, BOURBON LANCY, CHAGNY, CHALON, CHATILLON, CHENOVE, CHEVIGNY, COSNE Sur Loire , CLUNY, DIJON , DOLE, EPINAC, ETRIGNY, GRAY, IS Sur Tille, JOIGNY, LES CADETS D'AUXERRE, LE CREUSOT, LONS LE SAUNIER, LOUHANS, LURE, MACON, MARCHAUX, MARSANNAY, MEURSAULT, MONETEAU, MONTCEAU, MOREZ, NEVERS, PONTARLIER, PORT sur Saône, POURRAIN, ST MARTIN DU TERTRE, SEMUR en Auxois, SENS, ST CLAUDE, ST LUPICIN, ST JULIEN sur Suran, THISE, TORPES, VESOUL.

Les présidents des comités départementaux de COTE D'OR, du DOUBS, du JURA, de HAUTE SAONE et de l'YONNE.

Les membres du comité directeur suivant ; D BARRAUD, H BOUVIER, G CHAMPION, ML CHAPLIN, G COLLIN, P CRENN, MA DE GRANDIS, P FABIO, J L GAMARD, T GUERIN, C LAFOREST, H MERLE, S MIGLIORINI, J L MITAUT, V ROUGETET, Y TRAPET, M ZIEGLER ,

Le cadre technique Patrice FRANCOIS.

Etaient excusés ;

Les représentants des clubs de : Vercel, Champagnole, La Charité s/ Loire, St Apollinaire, Tonnerre

Les Présidents du CD de la SAONE ET LOIRE et du TERRITOIRE DE BELFORT

Les membres du comité directeur : C CHEVRIER, Docteur P FONTAINE, G GATEAU, E GAUBEY, V GRUT, C LECLAIRE, V MARICHY, H TOGGWILER

Le C. T. S. Sébastien BRASSEUR. Et Véronique CLERC cadre technique

Etaient absents :

Les 22 représentants des clubs de : Autun, Avrigney, Beaune, Belleneuve, Besançon la Décoche, Dampierre sur Salon , Etupes, Gueugnon, Grandvillars, Maiche, Marnay, Morvillars, Nevers, Paray le Monial, Passavant la Rochère, Saône, ST Fargeau, St Martin d'Heuille, Tavaux, Valdoie, Venarey-Lès-Laumes, Villeneuve sur Yonne.

Accueil des participants à 19h30

La secrétaire adjointe fait émarger les représentants des clubs, à 20H 48 sont présents sur 78. Ils sont porteurs de 169 voies sur 228.
Le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer.

Le président Christian LAFOREST ouvre la séance à 20h00. Il rappelle l'ordre du jour.

Une minute de silence est respectée en mémoire des nombreux archers qui nous ont quitté depuis un an.

Le président présente son rapport moral.

Voir document joint

Il présente les nouveaux Présidents et Présidentes des clubs.

L'Assemblée ordinaire est suspendue, le temps de procéder à l'élection de délégués des clubs BFC à l'Assemblée Générale de la FFTA ;

Election des délégués régionaux à l'assemblée générale de la FFTA.

Un appel à candidatures a été lancé le 18 janvier 2022 en même temps que l'invitation à l'Assemblée générale. Une liste de cinq candidats a été diffusée le 12 février 2022.

Nous avons utilisé le logiciel de vote à distance Balotilo

La secrétaire, Harmony Bouvier, expose les modalités de l'élection à l'assemblée.

L'élection s'est déroulée sans problème, les 47 représentants des clubs ont votés. Le site donne directement le dépouillement à la fin du vote.

Résultat des élections :

Mme DE GRANDIS Marie Antoinette	155 voix	ELUE
M. LAFOREST Christian	140 voix	ELU
M. LECLAIRE Claude	139 voix	ELU
M. COLLIN Gilles	129 voix	ELU
M. MARICHY Vincent	125 voix	ELU

Il n'y a pas de suppléants

Le Président reprend le cours de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Commission financière.

Le trésorier Jean Louis MITAUT expose le bilan de la saison.

Un résultat négatif s'établit à -166,95 euros pour un budget de 207 724,87 euros.

Beaucoup d'investissements en matériel d'archerie pour aider les clubs par le plan de relance.

Une provision est réalisée en vue des départs en retraite des deux cadres techniques.
Pas de questions de l'assistance.

Le rapport des vérificateurs aux écritures Mme F DESIRE et M P BRECHENNACHER est lu, ils confirment la bonne gestion du trésorier.

La secrétaire procède au vote du bilan par appel.

A l'unanimité des votants, quitus est donné au trésorier pour sa gestion.

Le trésorier présente le budget 2022, pas de questions de l'assistance.

Les montants des cotisations du comité régional restent inchangés.

Le secrétaire procède au vote par appel.

A l'unanimité des présents le budget est adopté.

Voir les documents joints.

Commission sportive.

Marie Antoinette DE GRANDIS fait le bilan de la saison 2021 et présente les actions de la saison 2022.

Voir document joint

Commission jeunes.

Jean Louis GAMARD expose le bilan de la saison 2021 et les perspectives 2022.

La DR BFC change de format pour être plus accessible : un seul concours est nécessaire pour participer à la manche et les blasons pour les benjamins et minimes seront des cibles rondes uniques. Le nombre d'équipe possible par club et par âge et une mixte, une féminine et un masculin.

Pour les départements 39,25,70, et 90 sont mis en place des perfectionnements départementaux pour 12 jeunes à l'initiative de Clément Jacquy qui va se servir de cela pour valider sa propre formation. 4 cadres régionaux seront mis à contribution.

La fédération veut mettre en place des journées amicales « jeux du tir à l'arc » pour faire un temps fort de tir à l'arc par département en cette fin de saison. Le plan d'action fédérale vise les jeunes non compétiteurs pour réaliser une rencontre par équipe (mixité de genre d'arme, d'âge et de club) pour participer à une série de défi.

Au vu des résultats du championnat régional en salle, une attention particulière est demandée au club pour accompagner les jeunes en amont des échéances et de les préparer au mieux (tir sur trispot, chronotir, match).

Commission parcours.

Yves TRAPET fait le bilan de la saison 2021 et présente les perspectives de 2022.
Voir document joint.

Commission arbitrage.

Philippe CRENN présente son rapport sur la saison écoulée et le prévisionnel 2022.
Prochaine réunion des arbitres le 06/03/2022. Philippe souhaite quitter son poste et demande un remplaçant.
Voir document joint.

Commission formation.

Valérie ROUGETET présente le bilan de la saison 2021 et le prévisionnel 2022.

Voir document joint.

Commission para archerie.

Christian Laforest présente la dernière formation qui a eu lieu pour les entraîneurs et souhaite qu'elle soit reconduite pour pouvoir profiter au plus grand nombre.
La fédération est en attente du résultat pour la délégation du Para tir à l'arc.
Des potences ont été achetées.

Commission labellisation.

Le processus de labellisation est bien lancé pour cette année 2022.
Les clubs qui devaient présenter un dossier fin d'année 2020 ont vu leur labellisation prolongée jusqu'en 2022.

Il invite les clubs intéressés à préparer leur dossier sans attendre le début de la campagne de labellisation. Les référents départementaux sont à leur disposition pour les aider dans cette nouvelle démarche. Les documents leur seront renvoyés.

Voir document joint

Commission Médical :

La liste des médecins qui sont agréés par la fédération a été mise à jour. Si vous avez des connaissances qui peuvent augmenter le nombre de médecins ne pas hésiter à communiquer

Christian LAFOREST n'a pas reçu de demande pour des médailles de la FFTA ou jeunesse et sport.

Pour information, Dominique Barraud devient trésorière générale et Jean-Louis Mittaut devient Trésorier adjoint à sa demande.

Opération Spéciale Assemblée Générale :

Les clubs présents lors de cette visio pourront être remboursés de 50€ sur une facture de matériel envoyée avant le 17/03 à Jean-Louis.

Le président remercie les clubs pour leur participation et prononce la fin de la réunion à 22h30 en espérant que la prochaine soit en présentielle.

Le président,

C LAFOREST.



la secrétaire adjointe,

H BOUVIER.

